



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet de restauration du Lac de Bonlieu.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Syndicat Mixte du PNR du Haut Jura

Raison sociale

N° SIRET

2 5 3 9 0 1 6 6 4 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Vespa

Prénom(s)

Françoise

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. a) Défrichements [...] en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Projet de restauration du lac de Bonlieu : rehausse du niveau du Lac entraînant une modification de l'emprise du Lac sur les berges. 2 hectares d'habitat de type "boulaie tourbeuse et magnocariçaies", et donc de bouleaux et hêtres qui vont dépérir suite à la remontée des eaux. (objectif de ce projet pour retrouver un milieux ouvert propice au bon fonctionnement des tourbières) > 0,5 hectares

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la restauration morphologique et écologique du cours d'eau du Hérisson à l'exutoire du lac de Bonlieu.

Les travaux comprennent le reméandrage, la suppression d'un seuil, la diversification des substrats et faciès d'écoulement du Hérisson en sortie du lac de Bonlieu et ainsi la restauration de l'exutoire naturel du lac permettant la stabilisation de ses niveaux à une cote compatible avec la préservation des habitats caractéristiques des berges, et en particulier des tourbières.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de rétablissement de la continuité écologique et de restauration morphologique des cours d'eau sont des enjeux forts de la DCE et du SDAGE Rhône Méditerranée. Le SDAGE Rhône -Méditerranée 2022-2027 affiche les pressions "altération du régime hydrologique" et "altération morphologique" s'appliquant sur la masse d'eau « FRDR11481a - ruisseau le hérisson en amont du lac du Val ».

L'opération de restauration du cours d'eau du Hérisson a pour objectif de restaurer le bon fonctionnement naturel : du Hérisson, du lac de Bonlieu et de ses tourbières de rive gauche. Le projet a pour vocation d'un retour à l'état correspondant à la période récente « pré-anthropisation ». L'opération prévue consiste alors en :

- La restauration du niveau original du lac par la restauration de son exutoire naturel et donc sa réhausse à une cote compatible avec la préservation des habitats caractéristiques des berges, et en particulier des tourbières ;
- La restauration du lit du ruisseau du Hérisson sur 390 ml.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux vont consister en une phase d'abattages/débroussaillage des emprises chantier puis d'une phase de terrassements pour créer le nouveau lit, combler le lit actuel et mettre en oeuvre une rampe de raccord du nouveau lit au lit actuel en remplacement du seuil actuellement présent.

Des opérations de revégétalisation des berges et d'utilisation de techniques de génie végétal accompagneront ces travaux afin de favoriser la cicatrisation des zones terrassées, d'éviter l'érosion des berges et renforcer la continuité écologique (trame turquoise).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Non applicable au vu de la nature du projet.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation au titre des sites et paysages classés: passage en CDNPS le 30/11/2023, décision d'autorisation établie. (Inspecteur des sites DREAL: Jean-Luc MILLIER)

- Dossier de déclaration loi sur l'eau et DIG au titre de la rubrique 3.3.5.0 « Travaux ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif ».dossier en cours d'instruction. (Instructrice loi sur l'eau DDT : CHARLOTTE BRETON)

- Demande d'autorisation de défrichement: dossier en cours d'instruction, cadre de la présente demande. (Instructrice demande DDT: Justine DOMERGUE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Reméandrage du Hérisson en sortie du lac de Bonlieu sur son lit historique naturel	390 mètres
Réhausse de la côte de niveau du lac de Bonlieu	30 cm (au module)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de Bonlieu est inclus dans une ZNIEFF de type 1 nommé « Lac de Bonlieu, la cote du lac et sous la Baume ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Regional du Haut Jura

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones-humides cartographiées ci-après sont issues des inventaires menés par la DREAL et la Fédération de Chasse du Jura (FDCJ). Elles sont référencées sur le site du Comité Départemental Zones Humides du Jura. D'après ces deux inventaires, l'intégralité de la rive gauche du lac de Bonlieu est considérée comme humide et une partie de sa rive droite.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le lac de Bonlieu est à l'extrémité Sud du site Natura 2000 « Complexe des Sept Lacs du Jura », A noter que l'emprise du site Natura 2000 s'arrête environ 100 m en amont de l'exutoire qui va être restauré.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site naturel de Bonlieu est à l'intersection de deux sites paysagers classés, celui de la vallée du Hérisson et celui des 7 lacs du Plateau du Frasnois. A ce titre il fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre des sites classés.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Besoin en eau pour les opérations de terrassements. Mesures prévues (cf. annexe2) : - MR08 : Mise en oeuvre d'un dispositif pour le maintien d'un débit réservé - MR09 : Gestion des pompages
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Objectif bénéfique: Le projet favorisera les échanges nappe alluviale d'accompagnement - rivière
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	800 m3 d'apport (matériaux morainiques, matériaux 0 à 200mm pour recharge du lit et rehausse de chemin piéton, enrochements pour rampe et passage à gué) de carrière locales.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Se reporter au document en annexe 2 pour le listing complet et les mesures prévues en conséquences.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compatibilité avec le site Natura 2000 - conclusion évaluation d'incidence: Le projet ne risque pas de porter atteinte de manière significative à l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire classifiées à l'échelle nationale. Les objectifs du DOCOB de retrouver un fonctionnement historique de la nappe par la restauration du Hérisson et une réouverture du milieu sont alignés avec les objectifs de renaturation du Hérisson, du lac de Bonlieu et de ses milieux humides associés.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rehausse du niveau du Lac entraînant une modification de l'emprise du Lac sur les berges. Présence d'habitat de type "boulaie tourbeuse et marocagnicaie", et donc de bouleaux et hêtres qui vont dépérir suite à la remontée des eaux. (objectif de ce projet pour retrouver un milieu ouvert propice au bon fonctionnement des tourbières) Défrichement "indirect" du à ce projet d'une surface de 2,0068 hectares > 0.5 hectares.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de contamination de l'eau par des polluants et rejet ou départ de sédiments fins (phase travaux) - Mesures prévues en annexe2.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site naturel de Bonlieu est à l'intersection de deux sites paysagers classés, celui de la vallée du Hérisson et celui des 7 lacs du Plateau du Frasnais. A ce titre il fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre des sites classés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Interface avec l'activité agricole prairie de fauche ZE49, ZE48 et ZE47 Mesures prévues (cf. annexe2). MR25 : Maintien de l'accès au parcellaire agricole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- DREAL/ site classé : décision d'autorisation au titre des sites classés validés
- DDT/ Dossier loi sur l'eau - DIG: instructions en cours avec uniquement le conventionnement avec deux propriétaires bloquant la finalisation de l'instruction.
- DREAL/ espèce protégée: dispense d'une démarche de dérogation au titre des espèces protégées.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Se référer au document en annexe 2 ,
4.4 Incidences pendant les travaux et mesures prévues - page 95
4.5 Incidences du projet terminé et mesures prévues - page 120
4.6 Synthèse des incidences et mesures associées .page 135

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En l'état actuel de l'avancement du projet et de ses différentes procédures réglementaires associée, celui-ci devrait-être dispensé d'une évaluation environnementale "supplémentaire". En effet, les documents produits (dossier DLE-DIG, incidence Natura 2000, dossier site et paysages classés) intègrent cette évaluation et les interactions avec les services d'états associés:

- DREAL/ site classé : décision d'autorisation au titre des sites classés validés
 - DDT/ DLE-DIG : instructions en cours (conventionnement avec deux propriétaires bloquant la finalisation)
 - DREAL/ espèce protégée: dispense d'une démarche de dérogation au titre des espèces protégées.
- Montrent que les objectifs du projet de restauration sont bénéfiques et que les mesures prévues sont satisfaisantes.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe_2-50934_RAP_DLE_DIG_PNRHJ: En remplacement des annexes 3 à 7, les éléments sont inclus dans le document plus global établis dans le cadre du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau. Se référer notamment à la pièce 4 à p49 - "Document d'incidence".	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 3 : 0491 240614_Decision_Bonlieu_Restauration lac Décision d'autorisation de travaux en site classé.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 4: PE0489_EJ_CB_DC2_PNR_Bonlieu_@\$ Avancement de l'instruction du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 5 dispense de dérogation espèces protégées.	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Vespa

Prénom Françoise

Qualité du signataire Présidente du SMPNRHJ

À Lajoux

Fait le 26/07/2024



Signature du (des) demandeur(s)